



Le courrier des retraités



n°3

mai 2015

Edito

Retraites complémentaires : Il faut limer les dents de M. Gattaz !

Les discussions nationales sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC entrent dans une phase cruciale : Les 2 dernières réunions plénières sont programmées les 27 mai et 22 juin, le MEDEF souhaitant arracher un accord en juillet au moment où salariés et retraités regarderont ailleurs, du côté des vacances d'été.

M. Gattaz a les dents longues. Il voudrait arracher :

- Un gel des pensions pendant encore 3 ans (et plus si affinités ?), alors que les mutuelles, les loyers et les impôts ne cessent d'augmenter. De nombreux retraités passeraient des restrictions à la pauvreté !
- Une décote pour ceux qui prendront leur retraite avant 67 ans. Autant dire que les salariés auraient le choix entre crever au boulot jusqu'à 67 ans (si leur employeur les garde !) ou partir avec une retraite de misère.
- Le « choix » entre une retraite personnelle réduite et une pension de reversion revue à la baisse pour son conjoint !
- La fusion entre l'AGIRC et l'ARRCO, pour faire payer le déficit du régime cadre par les non cadres.

La CGT s'oppose à ce nouveau recul social et revendique :

- ✓ Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète.
- ✓ L'augmentation de 300 € des pensions avec un mini au moins égal au SMIC
- ✓ L'amélioration de la pension de réversion pour les veufs et veuves.

La CGT avance des propositions pour garantir un financement durable de la retraite par répartition, propositions dont la pertinence a été reconnue par les services financiers des caisses de retraites :

- Cotisations sur l'ensemble des revenus (intéressement, participation, épargne salariale).
- Augmentation de la cotisation AGIRC pour que les cadres cotisent au-dessus du plafond de la Sécu comme en dessous : pour 7€ 70 de plus par mois (pour un salaire de 4000 €), les cadres peuvent assurer l'équilibre de leur régime sans piocher dans la caisse de l'ARRCO !
- Pénalités pour les entreprises ne respectant l'égalité salariale hommes/femmes,
- Taxation des revenus financiers,
- Fin des exonérations abusives de cotisations patronales.

Cette bataille va nécessiter une mobilisation importante des salariés et retraités.

La journée d'étude et d'information que notre section organise le 21 mai à l'intention des retraités et des militants encore en activité, s'inscrit dans cette perspective, afin que chacun puisse s'exprimer, poser ses questions et connaisse les enjeux de la bataille qui se prépare. N'hésite pas à t'inscrire pour y participer !

Pour le collectif retraités
Bruno Lemerle

9 avril : une mobilisation encourageante

- Lors de la journée d'action du 9 avril, une partie des adhérents de la section a pris le bus pour Paris, tandis que d'autres participaient à la manifestation de Montbéliard.
- En dépit de quelques petits problèmes d'organisation, ce fut pour les uns comme pour les autres une belle journée, qui marque un réveil militant et à laquelle il va falloir donner des suites.

16 avril : un repas dans la bonne humeur

- Notre premier repas de section a réuni 37 participants dans une ambiance conviviale. La soirée s'est finie en chansons. Une initiative qu'il convient de renouveler. A l'automne ?



1^{er} mai : pluvieux mais solidaire

Ce 1^{er} mai, sous la pluie, a été placé sous un double signe :

- Celui de l'action dans toute l'Europe contre les politiques d'austérité.
- Celui, plus local du soutien aux salariés en grève de CastMétal, fonderie de Colombier-Fontaine, où le patron a engagé des procédures de licenciement contre 5 ouvriers pour tenter d'empêcher la (ré)implantation d'un syndicat CGT.

Un soutien moral mais aussi une solidarité financière pour permettre aux grévistes et à leurs familles de tenir le choc face à un patron de combat.

En préparation

Jeudi 21 mai

Journée d'information et d'étude sur les retraites

- Retraites du privé, retraites du public : quelles différences, pourquoi ?
- Avec l'évolution démographique et la montée du chômage, nos retraites seront-elles encore payées dans quelques années ?
- Retraites par répartition, retraites par capitalisation : que faut-il pour l'avenir ?
- Retraites à cotisations définies ou à prestations définies : c'est quoi la différence ?
- Revaloriser les retraites selon les prix ou comme le salaire moyen ?
- Que se cache-t-il derrière les « comptes notionnels à la suédoise » préconisés par le MEDEF et la CFDT ?
- Quels sont les enjeux des négociations en cours ?
- Que propose la CGT pour assurer plus de justice et un financement durable ?

Pour tout connaître sur nos retraites, leur histoire, leur mode de calcul, leur financement, leur avenir, les moyens de les défendre.

Participez à la journée d'étude et d'échange sur les retraites.

Jeudi 21 mai, de 8H30 à 17H au syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux

Inscription auprès de la secrétaire : 03 81 94 25 90
(une participation aux frais de repas de 5 € vous sera demandée)

Congrès national de l'Union fédérale des retraités de la Métallurgie (UFR-CGT)

du 5 au 9 octobre à l'Ile de Ré

- Afin de préparer le Congrès National des retraités CGT de la Métallurgie, nous nous réunirons le 1^{er} juin au syndicat afin que notre section puisse donner un avis sur les documents et les candidatures. Cette réunion est, bien évidemment ouverte à tous.
- Le document préparatoire que les abonnés à Vie Nouvelle ont reçu ayant fait l'objet de nombreux amendements et compléments, nous essaierons de faire parvenir à tous un document à jour dans la dernière semaine de mai. Tous les avis seront les bienvenus !

70^{ème} anniversaire de la Sécu avec Philippe Martinez secrétaire de la CGT

Notre projet d'initiative à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Sécu prend une nouvelle dimension : le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez ayant donné un accord de principe pour y participer. Mais comme il n'est pas disponible à la date que nous avons initialement prévue (14 octobre) nous recherchons une autre date compatible avec son emploi du temps. A suivre.

Ballade et pique-nique le 18 juin

Lors de la dernière réunion de notre collectif-retraités, nous avons mis en place une petite équipe de préparation (Nelly Nicod, Denise Usselman et Daniel Martin). Vous pouvez dès maintenant noter cette date sur votre agenda.

Du côté de l'usine Peugeot de Sochaux

- ✓ **Emploi** : L'effectif est passé en dessous de la barre des 10 000 salariés et la direction confirme sa volonté d'externaliser le gardiennage, les laboratoires d'analyse et les pilotes informatiques. Notre syndicat s'oppose à cette politique et revendique des embauches en CDI à l'heure où la direction multiplie les heures supplémentaires en 308 en attendant la mise en place d'une équipe de nuit complète à partir du 1^{er} juin.
- ✓ **Vente** : La direction a finalisé la vente à PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) de la partie nord du site : Hall emboutissage M14, PMP, usine de mécanique, terrains de l'ancienne Fonderie. C'est en quelque sorte, l'aboutissement d'une politique qui a externalisé une partie des activités d'emboutissage et sous-traité la fabrication des amortisseurs.
Même si les conditions financières de cette vente restent à éclaircir, il apparaît que PMA financera à hauteur de 6,8 millions € l'implantation de fournisseurs automobiles (Faurecia, Nedey, etc...) et que la Région de Franche-Comté y participera à hauteur de 1 million €. Une subvention indirecte à PSA.
- ✓ **Règlement intérieur** : La direction veut introduire de nouvelles dispositions dans le règlement intérieur (obligation de prévenir dans les 2 heures en cas d'absence, obligation de porter la tenue-image, interdiction de manger hors des réfectoires et aires d'UEP notamment dehors, interdiction de toute consommation d'alcool, interdiction des téléphones portables et walkman au poste de travail, ...). Un débrayage de protestation contre ce règlement de caserne a eu lieu vendredi 24 avril au montage.
- ✓ **Bus** : A l'appel du syndicat, une centaine de salariés « transportés » « de journée » se sont réunis le 24 avril sur l'autogare et sont allés en délégation auprès de la direction pour exiger le maintien d'un service de bus gratuit.
- ✓ **Licenciement de malade** : Notre syndicat a fait condamner la direction aux Prud'hommes pour le licenciement d'un salarié malade. La direction évoquait l'impossibilité de reclassement. Le tribunal nous donne raison et estime que le licenciement est sans cause réelle et sérieuse.
- ✓ **Elections professionnelles** : Lors du vote DP-CE du 9 avril, la section STPI (nettoyage et emballages vides) de notre syndicat a obtenu 72,8 % des voix au premier collège (ouvriers). Un beau succès !

A noter sur votre agenda

Jeudi 21 mai

Journée d'étude sur les retraites, leur avenir et les négociations en cours. De 8H30 à 17H au syndicat. Inscription auprès de Bérénice 03 81 94 25 90.

Vendredi 22 mai à 20H30 à l'ancienne mairie d'Audincourt

A l'initiative de plusieurs organisations, et avec la participation de la CGT, **conférence-débat sur la Grèce** après le vote anti-austérité.

Mardi 26 mai à 20H15 au cinéma Colisée de Montbéliard

Film « Howard Zinn, une histoire populaire des Etats-Unis »

Suivi d'un débat avec Olivier Azam, coréalisateur

Organisé par Le cinéma et rien d'autre, L'atelier, Les amis du Monde diplomatique.

Lundi 1^{er} juin

A 14 H au syndicat : réunion mensuelle de notre collectif-retraités

Jeudi 11 juin : commémoration des événements du 11 juin 1968

A 16H15 à la plaque commémorative, face à la succursale.

Jeudi 18 juin

Ballade/pique-nique : lieu et modalités à préciser